



ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2024

- A) Nomination du Secrétaire de séance
- B) Appel nominal des Conseillers et des pouvoirs reçus par le Secrétaire
- C) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 Décembre 2023

I - BUDGET - FINANCES - FISCALITE - INTERCOMMUNALITE - EMPRUNTS

- 1. Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2024
- 2. Budget Ville : Engagement du quart des dépenses d'investissement (rectificatif)
- 3. Reconstitution des droits de réservation - contrepartie financière
- 4. Société Publique Locale « Rouen Normandie Evènements »
- 5. Tarifs de refacturation pour la capture et prise en charge d'un chien errant par les services de la commune

II - ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES

- 6. Désignation des Elus siégeant au Conseil d'Administration de l'Association « Les Amis du Jumelage » - Modification

III - CADRE DE VIE/DEVELOPPEMENT DURABLE/RISQUES MAJEURS

- 7. Déclaration du bien sis 164 Rue de la Garotte à Petit-Couronne appartenant à Monsieur MAHIEU Thibault en état d'abandon manifeste
- 8. Acquisition de la parcelle AT 0008 Rue Joliot Curie à Petit-Couronne
- 9. Cession d'Habitat 76 à la Société ANANAS Promotion - Sente Pommeret
- 10. Avis sur le projet d'arrêté suite aux travaux de raccordement accès définitifs Pont Flaubert
- 11. Avis sur le Plan de Mobilité de la Métropole Rouen Normandie
- 12. Mise en place du dispositif du Permis de Diviser au sein de la commune de Petit-Couronne
- 13. Avis sur la demande de réexamen des conditions d'autorisation avec demande de dérogation de l'entreprise Malteries Soufflet
- 14. Avis sur le projet d'arrêté Préfectoral instituant les servitudes d'utilités publiques 6 Parcelles AM 139 et AM161 (VGP)
- 15. Approbation du rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCPA) des Personnes Handicapées pour l'année 2023

IV - EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

- 16. Budget Ville : Acomptes sur les subventions aux associations 2024
- 17. Subventions aux coopératives scolaires et projet spécifique Collège Pasteur - année 2023/2024

V - INFORMATION

- Délégation de missions complémentaires au Maire.

Le Maire,

Joël BIGOT

